



## Compte-rendu du CTL du 13 janvier 2022 : PLF 2022 (2<sup>de</sup> convocation)

Ce CTL est présidé par la directrice départementale. FO ayant lu une déclaration liminaire en première 1<sup>ere</sup> convocation avant de quitter l'instance, ne souhaite pas en relire une. Solidaires lit une déclaration liminaire. La directrice répond qu'il y a bien 21 créations d'emplois en Haute-Marne et se réjouit de l'arrivée de ces emplois.

La loi de finances pour 2022 prévoit 1600 suppressions d'emplois pour la DGFIP. Le département compte 242 emplois implantés.

IMPLANTES				
ES	A	B	C	TOTAL
33	41	111	57	242

Le PLF pour 2022 prévoit la suppression de 4 emplois pour la Haute-Marne et la création de 25 emplois dans le cadre de la relocalisation du SIE de l'Essonne au 1<sup>er</sup> septembre 2022, déterminés comme suit :

- **+ 25 emplois avec la relocalisation du SIE de l'Essonne à Chaumont :**
  - x 1 IDIV CN
  - x 2 A
  - x 15 B
  - x 7 C

FO rappelle qu'on ne peut, quand même, pas se féliciter de l'arrivée de ce service, qui marque la suppression de 25 emplois dans le département de l'Essonne.

- **- 7 emplois :**

- x - 1 B au PUC (activité PCE) au titre de la contribution à la modernisation des process

*FO intervient quant à ce choix national de supprimer des emplois au sein de la sphère du contrôle fiscal, alors même que la DG fait du contrôle fiscal sa vitrine.*

*La direction répond que les procédures liées au contrôle fiscal ont largement évoluées notamment avec le data mining et que cette suppression s'explique.*

- x - 2 IDIV CN en direction

- x - 4 IDIV HC correspondant aux emplois des chefs de services des SIP de Langres, St Dizier, Joinville et un en direction.

- **+ 3 emplois :**

- x + 1 IP affecté en qualité de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) de la Communauté d'Agglomération de Chaumont

- x +1 B qui compense la suppression du B au titre de la contribution à la modernisation des process

*FO demande si cet emploi sera implanté au SIE de l'Essonne. La direction répond que non mais qu'elle sursoit à la suppression de l'emploi B au sein du PUC pour l'année 2022 (sous entendant que cet emploi pourrait faire l'objet d'une suppression en 2023?)*

- x + 1 C au SGC de Chaumont, qui participera au renforcement de l'accueil de la cité administrative.

*FO s'interroge sur les modalités de participation de cet agent à l'accueil.*

*La direction répond que cet agent permettra d'avoir un suppléant du titulaire actuel de l'accueil et de fluidifier la gestion de l'accueil.*

*4 emplois A issus des fermetures des trésoreries sont à reverser.*

*La direction propose qu'un des deux emplois A, soit versé au SGC de Chaumont, portant le service à 3 adjoints.*

*Un emploi est implanté en direction permettant ainsi de faire cesser le détachement en direction d'une collègue affectée au SGC et d'affecter*

définitivement l'inspectrice affectée en surnombre depuis des années au SGC de Chaumont.

Les deux autres emplois A ont été versés en tant que CDL de la CC3F et de Meuse Rognon.

FO demande l'envoi du TAGERFIP mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2022, dès que cela sera possible.

**FO vote CONTRE les suppressions d'emplois.**

Les représentants **FO-DGFiP** en CTL

Titulaires

Julie Ludwig, Rachel Sugneau, Matthieu Testart et Guy Zimmerlin



**-1506 EMPLOIS EN 2022**

**20 745 EMPLOIS SUPPRIMÉS DEPUIS 2012**

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

**#ON NE S'HABITUE PAS !**

**FINANCES PUBLIQUES**

**FO DGFiP**

**LAISSEZ-NOUS NOS MISSIONS**

**RENDEZ-NOUS NOS EMPLOIS**



Lutte contre la fraude fiscale

**ET SI ON EMMERDAIT PLUTÔT LES ÉVADÉS FISCAUX ?**

La lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics, et une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt. La fraude fiscale porte atteinte, d'une part à la solidarité nationale en faisant reposer l'impôt sur les seuls contribuables qui respectent leurs obligations fiscales et, d'autre part, aux conditions d'une concurrence loyale entre les entreprises. Pourtant les gouvernements successifs s'obstinent à affaiblir les moyens de la Direction Générale des Finances Publiques avec 7 fois plus de suppressions d'emplois sur le quinquennat que dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat avec encore 1 506 emplois supprimés en 2022. Intelligence artificielle ou pas, La France se résoud ainsi à perdre entre 80 et 100 milliards d'euros/an.

**FO DGFiP**

**LAISSEZ-NOUS NOS MISSIONS!**

**RENDEZ-NOUS NOS EMPLOIS!**